

L'info lettre

La lettre d'information de France Assos Santé Hauts-de-France
à ses associations adhérentes et à leurs membres

Octobre 2023 n°15

L'édito

p 1

Nos actus en région

p 2 à 6

- Nos contributions pour la rédaction du PRS 2024-2028
- France Assos Santé au Conseil d'Administration du Gérontopole HDF
- Création de l'association Endhauts
- Enquête MSP et après
- Lancement d'une recherche participative en santé mentale
- Retour sur le projet "J'ai des droits !"
- Deux tiers des médecins en France refusent de nouveaux patients !
- 1ère journée régionale RU Président(e)s et Vice-Président(e)s de CDU
- Enquête flash sur la mise en place des CAL

Vie Associative

p 7

- Un projet régional « Promouvoir la démocratie en Ehpad »
- Assemblée régionale du 12 mai
- 66 associations membres en région...

Les actus de France Assos Santé

p 8 à 10

- France Assos Santé communique
- Plan Stratégique national 2023 – 2026
- Nos propositions pour faire de la télémédecine un réel vecteur d'accès aux soins pour tous

Les représentations

p 11 et 12

- Les appels à candidatures RU en cours
- Renouvellement des RU en CDU
- Renouvellement des RU en CCI

Agenda régional

p 13 et 14

- Devenir RU, pourquoi pas moi ?
- Les événements et les formations

L'édito du président

Objectif Prévention !!!

La séquence d'actualisation de notre Projet Régional de Santé ouverte en novembre 2022 se termine dans le prochains jours. France Assos Santé s'est particulièrement impliquée dans ce travail avec ses permanents mais aussi avec de nombreux bénévoles. Beaucoup de nos propositions ont été reprises dans le texte définitif.

Et maintenant ? Il nous faut préparer une feuille de route en tenant compte de ce nouveau PRS mais aussi des orientations stratégiques que nous venons d'approuver au niveau national et dans les délégation régionales. Nous avons choisi de travailler sur les questions de prévention au plus près des territoires. Pour ce faire, nous avons provoqué une auto-saisine de la CRSA pour approfondir le sujet et pour vérifier que les moyens budgétaires seront à la hauteur des attentes d'une Région où tous les voyants de santé sont au rouge. Il est possible d'inverser une tendance déjà ancienne en pensant aux générations futures et devenant acteur des actions de Prévention pour nous et nos concitoyens.



Pierre-Marie Lebrun
Président France Assos Santé
Hauts-de-France

Contributions de France Assos Santé au Projet Régional de Santé 2024-2028

Notre union régionale d'association d'usagers de la santé s'est mobilisée au cours des derniers mois sur la question de la révision du Schéma Régional de Santé dans le cadre du Projet Régional de Santé 2018-2028.

Nous avons proposé des amendements sur une douzaine d'objectifs définis par l'ARS, notamment **la démographie médicale, les soins non programmés, les urgences, la santé mentale, la prévention, le vieillissement et le numérique...** Mais aussi plus globalement, nous avons souhaité mettre en avant **l'importance des associations d'usagers dans les différents objectifs du Projet Régional de Santé. Les associations et les personnes concernées sont essentielles. Elles méritent d'être valoriser et inscrites comme des forces dans la réussite des politiques de santé de notre région.**

France Assos Santé et les associations d'usagers ont également largement contribué à l'écriture de l'objectif 24 : **Mobiliser les usagers et les citoyens comme acteur de la politique de santé et faire vivre la démocratie en santé.**

Le document soumis à la consultation en juillet 2023 a vu la prise en compte d'une partie non négligeable de nos contributions... C'est une victoire !

Cependant, nous avons souhaité aller au bout de notre engagement, et insistons sur des éléments qui nous paraissent fondamentaux à intégrer à ce SRS. Ainsi, nous avons soumis un avis à la CRSA afin que les propositions suivantes puissent être intégrées au document final :

La question des moyens pour atteindre les objectifs souvent soulignée par l'ensemble des associations.

De manière plus globale à la lecture du texte, le manque d'indicateurs de suivi et d'éléments chiffrés nous interroge dans la perspective d'évaluation de ce Schéma Régional de Santé. **Nous souhaitons qu'une procédure de suivi et d'évaluation du Projet Régional de Santé soit engagée, incluant les instances de démocratie en santé et des représentants des usagers.**

Les données de santé de notre région conduisent France Assos Santé à prendre des positions fortes sur **l'exigence d'une répartition des crédits de prévention qui tienne compte de l'état de santé des habitants de chaque région.** Nous ne rattraperons jamais notre retard si nous continuons sur la base actuelle. Il faut engager rapidement un investissement au long cours pour agir sur nos déterminants de santé (éducation à la santé).

Pour se faire, **nous avons sollicité une autosaisine de la CRSA** sur le sujet du financement de la prévention dans notre région. Cette autosaisine a été votée à l'unanimité par les membres de la CRSA.

Les représentants des usagers et les bénévoles associatifs se sont investis pour l'écriture du Projet Régional de Santé, demain ils continueront à s'investir et à mobiliser le réseau associatif et les usagers pour la réussite du Projet Régional de Santé et pour qu'au moment de son évaluation on puisse dire que les objectifs ont été atteints : l'accès de tous aux soins et l'amélioration de la santé de nos concitoyens dans les Hauts-de-France.

**Les contributeurs France Assos Santé : Pierre Marie Lebrun (France Assos Santé) ; ABRAHAM Gérard (FNAR) ; BAILLEUL Clément (France Assos Santé) ; BULEUX-OSMAN Eric (Transhépate) ; CATTEZ Maxime (France Assos Santé) ; DA LAGE Bernard (FNAR) ; DAUPTAIN Olivier (ADEP et France Assos Santé) ; FORTIER Simone (Epilepsie France) ; GUION Jean-Marc (RENALOO) ; LEGRAND Annick (La ligue contre le cancer) ; LEROY Lydie (Planning familial) ; MOTTE Marie-Catherine (AFD) ; POLLART Maureen (France Assos Santé) ; RABAUD Pierre (ADMD) ; ROGES Viviane (ADEP) ; TROUILLER Laurence (UNAFAM) ; VAN RECHEM Françoise (UFC que Choisir) ; VANQUELEF Didier (UFC Que Choisir)*

France Assos Santé au Conseil d'Administration du Gérontopole Hauts-de-France

C'est à Amiens que s'est tenue l'Assemblée Générale constitutive du gérontopole Hauts-de-France le 7 juillet dernier. **Cette nouvelle structure, de statut Association loi 1901, permet à notre territoire de rejoindre les neuf autres régions françaises à s'en être déjà dotées.** Le but de cette structuration ?

Agir en faveur du **bien vieillir et dans la prise en charge du soin des personnes âgées sur le territoire régional** grâce à une association dotée d'une équipe et de moyens dédiés.



Son plan d'action sera centré sur 4 piliers :

- Favoriser et accompagner l'observation, la recherche et l'évaluation ;
- Soutenir la formation, favoriser l'attractivité des métiers ;
- Communiquer et informer ;
- Soutenir la silver économie en région.



Si les membres fondateurs du Gérontopole sont la Carsat Hauts-de-France, le CHU d'Amiens-Picardie, le CHU de Lille et la Région Hauts-de-France, la gouvernance s'est ouverte à d'autres acteurs avec un collègue des représentants des usagers. **Monsieur Bernard Da Lage a ainsi été élu au Conseil d'Administration du Gérontopole au titre de France Assos Santé.**

Création de l'association Endhauts



Depuis plusieurs mois, l'Agence régionale de santé avait invité France Assos Santé ainsi que l'association EndoFrance à un comité de pilotage pour structurer la filière régionale endométriose et constituer un dispositif expert régional. Cette structure devra permettre **d'informer et de former les professionnels de santé et la population et de diagnostiquer et d'accompagner les patientes tout au long d'une prise en charge personnalisée.**

Une association a donc été créée pour porter le dispositif expert régional : l'association Endhauts. L'assemblée générale constitutive a eu lieu le 10 juillet dernier, et le coordinateur régional de France Assos Santé y a participé. Pour le collège des représentantes des usagers, ce sont deux bénévoles de l'association EndoFrance qui ont ainsi rejoint le conseil d'administration d'Endhauts !

Journée Nationale des associations d'usagers du système de santé

La Commission nationale d'agrément organise, le Mardi 14 Novembre 2023, une journée nationale des associations agréées d'usagers du système de santé, à Paris dans les locaux des Ministères Sociaux situés au 14 Avenue Duquesne.



Accéder au premier programme et au coupon réponse
à renvoyer à : daj-agrement@sg.social.gouv.fr

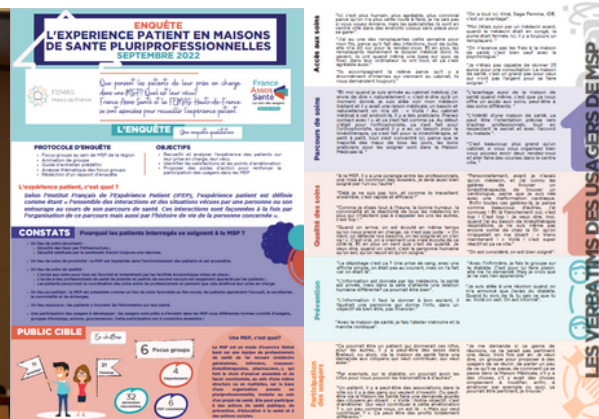
Enquête MSP et après

Nous avons eu plusieurs occasions de **promouvoir à l'échelle nationale les résultats de l'enquête sur l'expérience patient en maisons de santé pluriprofessionnelles**, menée en partenariat avec la FEMAS Hauts-de-France :

Tout d'abord, **dans le réseau France Assos Santé** puisque le projet a fait l'objet d'une présentation lors de la journée nationale du 26 avril et d'un article sur le site internet :

<https://www.france-assos-sante.org/actualite/une-enquete-sur-l'experience-des-patients-suivis-en-maisons-de-sante-pluriprofessionnelles/>

Mais nous avons aussi eu l'opportunité de valoriser l'initiative le 27 juin lors de la **journée annuelle de l'expérience patient** ! Lors de l'atelier « Quand on arrive en ville » qui était organisé. En effet, le recueil de l'expérience patient intéresse de plus en plus de professionnels en dehors du champ hospitalier.



Lancement d'une recherche participative en santé mentale

Vivre avec une maladie chronique ou un handicap ; Vivre auprès de quelqu'un qui est touché par la maladie chronique ou le handicap... Les adhérents de nos associations en ont des choses à dire !

Depuis le 20 septembre, nous proposons d'organiser au sein des associations adhérentes un **groupe pour que leurs adhérents puissent s'exprimer sur les liens entre maladie chronique/handicap et le bien-être : comment continuer à avancer malgré tout ?**

Parce que **les expériences des bénévoles constituent un savoir unique**, Clément Bailleul, chargé de mission France Assos Santé, et Rosa Caron, psychologue*, se mettent à disposition pour animer ensemble un **groupe d'expression dans votre association**.

Vous êtes intéressé d'organiser un temps Groupe d'expression dans votre association ? Contactez Clément Bailleul cbailleul@france-assos-sante.org ou 07 56 34 09 08 pour fixer un rendez-vous.

Le groupe d'expression peut avoir lieu dans des locaux de votre association, sur la période du 15 novembre au 22 décembre 2023 ou du 8 janvier au 16 février 2024. Prévoir une rencontre de 2h (10h – 12h ou 14h – 16h)

*Rosa Caron est psychanalyste, maître de conférence émérite habilitée à diriger des recherches en psychopathologie, Lille – Laboratoire PSITEC. Elle a créé le Diplôme universitaire Psychopathologie de la maladie chronique, du cancer et de la fin de vie.



Retour sur le projet "J'ai des droits !"

Les personnes sous tutelle ou sous curatelle revendiquent « J'ai des droits ! En santé »

En 2021-2022, un groupe de personnes sous mesure de protection (tutelle, curatelle...), adhérents du Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) Les ch'tits bonheurs, s'est exprimé sur leurs principales difficultés dans le plein exercice de leurs droits en santé :

- Incompréhension des termes médicaux employés par les professionnels de santé ;
- Non accès à leurs comptes rendus médicaux (uniquement envoyés au mandataire) ;
- Discriminations dans l'accès aux soins en raison de leur mesure de protection, par exemple concernant les soins dentaires.

Si des supports existent pour connaître les droits en santé, ils ne sont pas spécifiques aux questions que l'on peut se poser et difficultés que l'on peut rencontrer quand on est sous mesure de protection (tutelle, curatelle...). **Les personnes concernées veulent être actrices et développer ensemble des outils pour mieux connaître leurs droits, mais aussi pour se sentir capables de les faire valoir.**

Découvrez nos 6 vidéos réalisées par et pour les personnes concernées !

<p>VIDEO 1 : J'AI LE DROIT D'ÊTRE INFORMÉ SUR MON ÉTAT DE SANTÉ</p> <p><i>Message clé : « Il n'y a pas de mauvaise question ! Je peux toujours demander au professionnel de santé d'utiliser d'autres mots pour que je comprenne. »</i></p> 	<p>VIDEO 2 : J'AI LE DROIT DE CHOISIR MES SOINS</p> <p><i>Message clé : « Le professionnel de santé doit toujours demander mon accord à l'oral. Le professionnel de santé doit respecter mon choix. »</i></p> 
<p>VIDEO 3 : J'AI LE DROIT DE CONSULTER MON DOSSIER MÉDICAL</p> <p><i>Message clé : « Je peux demander à voir mon dossier médical que je sois sous tutelle, sous curatelle, ou autre »</i></p> 	<p>VIDEO 4 : J'AI LE DROIT DE RECEVOIR MES COURRIERS MÉDICAUX</p> <p><i>Message clé : « L'établissement de santé doit m'adresser directement les comptes rendus médicaux pour respecter le secret médical. » (Hors tutelle à la personne)</i></p> 
<p>VIDEO 5 : J'AI LE DROIT D'AVOIR UNE PERSONNE DE CONFIANCE</p> <p><i>Message clé : « Le professionnel de santé doit toujours demander mon accord à l'oral. Le professionnel de santé doit respecter mon choix. »</i></p> 	<p>VIDEO 6 : J'AI LE DROIT D'ACCÉDER AUX SOINS SANS DISCRIMINATION</p> <p><i>Message clé : « J'ai le droit d'accéder aux soins comme tout le monde. Que je sois sous tutelle, sous curatelle, ou autre. Ça ne doit pas être un critère pour me refuser des soins ! »</i></p> 

Ces vidéos ont fait l'objet d'une **projection au Cinéma** de la Gare Saint Sauveur à Lille le 29 mars 2023. **Retrouvez l'enregistrement de cet événement en cliquant ici :**



Deux tiers des médecins en France refusent de nouveaux patients !

D'après une étude de la DREES publiée en mai 2023* :

- **80% des médecins généralistes libéraux jugent insuffisante l'offre de médecine générale sur leur territoire** (alors que c'était 69% en 2019).
- **65% des médecins généralistes libéraux déclarent être amenés à refuser de nouveaux patient en tant que médecin traitant** (c'était 53% en 2019).
- Face à ces difficultés, **refuser de nouveaux patients est la deuxième stratégie des médecins généralistes libéraux** ; la première stratégie restant (pour 71% d'entre eux) de faire des journées plus longues.

Cette perception des médecins généralistes va dans le même sens que les alertes que nous sonnons depuis plusieurs années, en France et dans la région !

Si nous partageons leurs constats, force est de constater que **des solutions satisfaisantes ne sont pas trouvées puisque la situation des déserts médicaux s'aggrave encore.**

*<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2023-06/ER1267.pdf>

Première journée régionale dédiée aux RU Président(e)s et Vice-Président(e)s de CDU

Le renouvellement des Commissions des Usagers en décembre dernier et les élections des présidents de CDU qui ont suivi nous ont conduit à proposer une journée régionale aux Représentants des Usagers ayant un mandat de président ou vice-président en CDU.

45 d'entre eux ont répondu présents le 26 juin à Artois Expo.

La journée fut introduite par Pierre-Marie LEBRUN, président France Assos Santé Hauts-de-France et Noémie POULAIN-BERCY du Service de Démocratie sanitaire de l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France.

Nicolas BRUN, RU en CDU, Coordonnateur du pôle protection sociale/santé de l'union nationale des associations familiales (UNAF), Représentant de France Assos Santé au bureau et au conseil d'administration de la Fédération Hospitalière de France (FHF) a animé cette belle journée riches en échanges et en temps d'information.

La journée fut rythmée par les prises de paroles des intervenants : RU, présidents de CDU, Directeur d'établissements et celles des participants. Plusieurs méthodes d'animation ou ponctués la journée : les post-it, les ateliers...



Enquête flash sur mise en place des CAL en Hauts-de-France suite à l'appel à candidatures d'octobre 2022

Méthode :

En septembre 2022, l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France (sous-direction établissements de santé direction de l'offre de soins) nous a contacté afin de proposer un représentant des usagers pour la Commission d'Activité Libérale de 24 Centres Hospitaliers de la région. Suite à l'appel à candidatures mené par la délégation du 7 octobre 2022 au 21 octobre 2022 nous avons pu proposer les noms de 24 Représentants sur 23 des établissements ciblés. A la fin février 2023, la Sous-direction des établissements de santé Direction de l'Offre de soins nous a resolicités afin de proposer un représentant des usagers pour la Commission d'Activité Libérale du Centre Hospitalier de Chaumont-en-Vexin. Après un appel à candidatures dans notre réseau d'associations membres nous avons proposé le nom d'un représentant des usagers.

France Assos Santé Hauts-de-France a mené du 2 juin au 2 juillet 2023, une enquête flash par questionnaire en ligne auprès des 25 représentants des usagers dont les noms avaient été communiqués à l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France à la fin de l'année 2022 et au début de l'année 2023.

Pour accéder aux résultats détaillés et à nos conclusions :



Plan Stratégique national 2023 – 2026



L'Assemblée Générale de l'UNAASS du 29 juin 2023 a voté à l'unanimité la vision, les ambitions, les objectifs et indicateurs stratégiques du futur plan stratégique de France Assos Santé.

Ce plan stratégique se décline en **3 ambitions** :

AMBITION Réseau – **En renforçant la cohésion et la structuration de notre réseau**

AMBITION Démocratie en santé – **En revitalisant et en amplifiant la démocratie en santé**

AMBITION Plaidoyer – **En éclairant et en transformant les politiques publiques ayant un impact sur la santé**

En septembre 2023, les membres du Comité Régional Hauts-de-France et des représentants des usagers ont travaillé à une déclinaison dans notre région de ce plan stratégique en ciblant les actions prioritaires à voir apparaître pour le prochain plan d'action 2024.

AMBITION Réseau

- Mettre en avant les réalisations des associations membres
- Développer davantage des espaces de partage d'expériences entre les associations membres
- Etoffer l'offre de services que France Assos Santé peut proposer à ses membres

AMBITION Démocratie en santé

- Illustrer la plu-value des représentants des usagers
- Communiquer sur la démocratie en santé et les représentants des usagers
- Former les acteurs du réseau, et créer le lien avec les nouvelles formes d'engagement et partager les bonnes pratiques

AMBITION Plaidoyer

- Les politiques de prévention en santé
- La détérioration de l'accès à des soins de qualité
- Les inégalités sociales et territoriales en matière de santé

France Assos Santé tire sa force et sa puissance de frappe de l'engagement des forces vives associatives, bénévoles et salariés, dans ses actions et travaux. Nous souhaitons poursuivre ce travail et vous embarquer dans l'aventure de France Assos Santé pour les prochaines années, afin que cette union soit à l'image de ses membres, utile et efficace pour ses associations, les représentants d'usagers et usagers du système de santé !

France Assos Santé communique



Communiqués de presse

Pour garantir l'accès aux soins, France Assos Santé appelle à une réforme profonde du financement de la médecine de ville.

Face à la grève initiée par un collectif de médecins libéraux réclamant une tarification de la consultation à 50 euros, France Assos Santé **dénonce un système à bout de souffle fondé sur une rémunération au volume qui ne répond pas au devoir d'assurer des soins de qualité sur tous les territoires de France.** L'Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé appelle à une restructuration réformatrice de l'offre de proximité et de son financement.



[Accéder au communiqué de presse](#)



Stop au monologue médical sur la fin de vie, les patients doivent être entendus !

Alors qu'un projet de loi sur la fin de vie doit être présenté par le gouvernement fin septembre, France Assos Santé remet aujourd'hui son rapport à la ministre Agnès Firmin Le Bodo. Ce document met en lumière les enseignements remontés par les associations membres de France Assos Santé et des milliers de représentants des usagers. Pour France Assos Santé, **une évolution du cadre réglementaire de la fin de vie ne peut se faire qu'en concertation avec les usagers eux-mêmes et pour eux.**

[Accéder au communiqué de presse](#)



[Télécharger le rapport complet](#)



Nos propositions pour faire de la télémédecine un réel vecteur d'accès aux soins pour tous

Alors que la télémédecine a fait son entrée dans les parcours de santé des Français avec la pandémie du Covid-19, la téléconsultation est aujourd'hui bien installée comme une des voies d'accès aux soins et une modalité de suivi médical.

Pour autant la télémédecine ne remplit pas encore sa promesse d'accès aux soins pour tous. En repartant des difficultés des usagers notamment dans le cas des soins non-programmés et des déserts médicaux, nous constatons que l'offre de santé est à la peine. **Trop souvent les usagers se retrouvent écartelés entre réaliser une téléconsultation avec un médecin inconnu ou aller aux urgences hospitalières.** Et si la téléconsultation s'est démocratisée, elle est encore trop peu rentrée dans les habitudes des parcours coordonnés.



[Télécharger le manifeste](#)



Nouvelle campagne de communication

Depuis 2021, France Assos Santé s'attache à mener des campagnes de communication grand public dans des médias nationaux et régionaux afin de renforcer l'appropriation par les usagers des principes et du fonctionnement de la Démocratie en santé.

Dans le cadre du nouveau plan stratégique 2023-2026, deux opérations sont déployées au cours de l'été, dans le but de donner de la visibilité aux représentants des usagers :

- Les 17 et 20 juillet, deux annonces ont successivement été diffusées dans **la presse quotidienne régionale** ainsi que dans le **Parisien/Aujourd'hui en France** (avec une parution supplémentaire le 24 juillet dans ce journal)
- Du 16 au 29 août, ces **deux visuels ont également été affichés dans les stations de métro et de RER de Paris/Île de France** (255 faces au total) ainsi que dans **4 grandes gares parisiennes** du 19 août au 26 août (Gare de Lyon, Gare Montparnasse, Gare du Nord, Gare Saint Lazare).

Un plan de communication spécifique pour les délégations d'outre-mer est actuellement en préparation, s'appuyant sur le média radio.

D'autres opérations compléteront cette campagne dans les prochains mois en cohérence avec notre plan stratégique.

Les deux visuels diffusés dans le cadre de cette campagne 2023 :

**Vous connaissez le 15?
Vous connaissez le 18?
Vous devez connaître les**

Formés pour vous représenter, 15 000 bénévoles associatifs défendent vos droits en tant que patient. Vous trouverez leurs coordonnées dans le livret d'accueil ou sur le site de chaque établissement de santé.
Défendre vos droits Vous représenter Agir sur les lois
Retrouvez France Assos Santé près de chez vous sur france-asso-sante.org

France Assos Santé
La voix des usagers

**Pour vous soigner,
il faut des médecins.
Pour vous défendre,
il faut des**

Formés pour vous représenter, 15 000 bénévoles associatifs défendent vos droits en tant que patient. Vous trouverez leurs coordonnées dans le livret d'accueil ou sur le site de chaque établissement de santé.
Défendre vos droits Vous représenter Agir sur les lois
Retrouvez France Assos Santé près de chez vous sur france-asso-sante.org

France Assos Santé
La voix des usagers

Renouvellement des Représentants des usagers en Commission des usagers en Hauts-de-France pour 2022-2025



Bilan des Appels à candidatures RU en CDU

L'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France a lancé du 1er au 31 octobre 2022 un appel à candidatures auprès des associations agréées d'usagers du système de santé pour renouveler l'ensemble des mandats des représentants des usagers au sein des commissions des usagers (CDU) des établissements de santé.

Le service de démocratie sanitaire a adressé à 199 établissements sur les 203 de la région, un courrier de désignation en date du vendredi 2 décembre 2022.

Pour certains établissements, il y a eu plus de candidatures que de sièges disponibles, pour d'autres moins dont pour 4 d'entre eux, aucune, et donc aucune désignation possible par les services de l'ARS. **Suite aux désignations, 28 sièges de titulaire au sein de 28 établissements de santé sont restés vacants.**

Conscients de l'enjeu et de l'intérêt de tous pour cette instance et notamment suite aux échanges qui ont eu lieu lors des Deuxièmes Assises Régionales des Représentants des Usagers du 8 décembre à Arras, l'ARS Hauts-de-France a exceptionnellement décidé de lancer un appel à candidatures complémentaires du 15 décembre 2022 au 15 janvier 2023.

Ainsi, cet appel à candidatures complémentaire avait pour seul objectif de pourvoir l'ensemble des sièges disponibles au sein des **4 établissements pour lesquels aucune candidature n'a été reçue**, mais également les **sièges disponibles au sein des établissements où seul 1 représentant d'usagers titulaire a été désigné.**

	Appel à Candidatures Initial (1er au 31 octobre 2022)	Appel à Candidatures Complémentaire (15 décembre 2022 au 15 janvier 2023)
Nombre de sièges à pourvoir	812 sièges	100 sièges
Nombre d'établissements concernés	203 établissements	32 établissements
Nombre de candidatures	703 candidatures par 58 associations	45 candidatures par 20 associations
Etablissement(s) sans aucun RU suite à l'AAC	4 établissements	0 établissement
Etablissement(s) avec 1 seul titulaire suite à l'AAC	28 établissements	10 établissements (Hainaut = 5, Aisne = 3, Oise = 1, Pas-de-Calais = 1)

↳ Bilan des compositions CDU en Hauts-de-France

Au 26 juin 2023, 182 établissements (sur les 203 concernés par l'AAC) ont adressé la composition de leur Commission des Usagers au Service de Démocratie Sanitaire de l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France.

- Dans 77 établissements un Représentant des Usagers est élu Président de la CDU.
- Dans 75 établissements un Représentant des Usagers est élu Vice-président de la CDU.

Un Représentant des Usagers est donc président ou vice-président dans 152 établissements sur les 182 qui ont adressé leur composition (soit 83.5 %).

Les appels à candidatures RU en cours



CPAM, CS, CPP....

Afin de coller au plus près de l'actualité des appels à candidatures de Représentants des Usagers dans notre région, nous avons créés des onglets spécifiques accessibles dès la page d'accueil de notre site internet (tout en bas).

Vous y retrouverez toutes les informations liées aux appels à candidatures **en bas de notre page d'accueil dans la partie "MANDATS DISPONIBLES"** :

- RU en CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)
- RU en CPP (Comité de Protection des Personnes)
- RU en CS (Conseil de Surveillance)

En savoir plus 

Les informations seront mises à jour au fur et à mesure des appels à candidatures lancés par l'ARS. Nous vous invitons à les consulter régulièrement.

RU en CDU

L'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France lance un appel à candidatures complémentaire, **du 5 octobre au 5 novembre 2023 inclus**, auprès des associations agréées de santé afin d'arrêter la désignation de RU pour le reste du mandat actuel de trois ans, c'est-à-dire jusqu'au 30 novembre 2025.

Il a pour objectif de permettre de combler des sièges encore vacants, en priorité sur les sièges de titulaires, mais aussi de mettre à jour des désignations impactées par des turnovers réguliers.



Retrouvez toutes les informations utiles sur notre page internet dédiée :

L'appel à candidatures complémentaires a pour objectif de pourvoir l'ensemble des 8 sièges de titulaire et 8 sièges de suppléant disponibles au sein des 4 établissements pour lesquels aucune candidature n'a été reçue, mais également les 28 sièges de titulaire et 56 sièges de suppléant disponibles au sein des établissements où seul 1 représentant d'usagers titulaire a été désigné.

MANDATS DE REPRÉSENTANTS DES USAGERS EN COMMISSION DES USAGERS EN HAUTS-DE-FRANCE POUR 2022-2025

Appel à candidatures complémentaire jusqu'au 5 novembre 2023

France Assos Santé
La voix des usagers
Hauts-de-France

RU en CCI

A compter du 6 novembre, l'ARS des Hauts-de-France lancera un **appel à candidatures afin de renouveler les deux Commissions de Conciliation et d'Indemnisations des accidents médicaux (CCI) du Nord-Pas-de-Calais et de l'Aisne-l'Oise-la Somme.**

En effet, celles-ci arrivent à la fin de leur mandature respectivement en janvier et mai 2024, et il conviendra de procéder à la nomination de nouveaux membres pour une durée de trois ans (2024-2027) renouvelable.

Fin d'appel à candidatures : **CCI du Nord-Pas-de-Calais : 9 décembre 2023**
CCI de l'Aisne-l'Oise-la Somme 31 mars 2024.

A cette occasion et en partenariat avec l'ONIAM*, l'ARS organise **un webinaire sur les modalités de cet appel à candidatures et sur les informations relatives aux CCI :**



Je me connecte (sur Zoom), le 8 novembre 2023 - 11h à 12h

Vous êtes responsable associatif et souhaitez promouvoir la représentation des usagers auprès d'autres bénévoles ?
> N'hésitez pas à relayer notre offre de formation de découverte de la fonction de RU !



Devenir RU, pourquoi pas moi ?



« Je suis bénévole d'une association agréée en santé. J'ai entendu parler de la mission de représentation des usagers en santé, et ça m'intéresse ! Avant de me lancer, je souhaiterais en savoir plus : Quel sera mon rôle ? Qu'est-ce que ça va m'apporter ? Comment relier cela à mon action associative ? »

Objectifs pédagogiques

- ▶ Se situer dans le mouvement de la démocratie en Santé
- ▶ Avoir une vision concrète de ce qu'est un RU, ce qu'il fait, à quoi il sert
- ▶ Avoir les éléments pour se décider à siéger, où et comment

Contenu

- ▶ La représentation des usagers : agir pour les individus, agir pour la collectivité
- ▶ Historique de la démocratie en santé
- ▶ Vos parcours : quelle place pour la représentation des usagers ?
- ▶ Vos atouts pour devenir Représentant des Usagers (RU)
- ▶ Les principales instances de la représentation et la place du RU
- ▶ Les premiers pas dans le mandat : les ressources à votre disposition

Le 20 octobre
Devenir RU, pourquoi pas moi ?
En visio
Inscription

 Toute l'équipe de France Assos Santé se tient à votre disposition afin de présenter la Représentation des Usagers dans vos associations.

Nous vous proposons d'intervenir lors de vos bureaux, conseils d'administration, séminaires et toutes autres instances de vos associations :

CONTACTEZ-NOUS POUR PROGRAMMER UNE SESSION DE SENSIBILISATION "DEVENIR RU POURQUOI PAS MOI ?" :

@ HAUTS-DE-FRANCE@FRANCE-ASSOS-SANTE.ORG

 03 66 32 18 88

Calendrier des formations, groupes d'échange et événements

2ème semestre 2023

Octobre

Le 12
RU en CDU
1/2 journée
AMIENS

Le 19
Améliorer le parcours
de santé des usagers
1 journée
AMIENS

Le 20
Devenir RU, pourquoi
pas moi ?
Matin
VISIO

Novembre

Le 07
RU en CAL
Matin
VISIO

Le 14
Défendre les droits des
usagers : les plaintes et
recours juridiques
1 journée
CAMBRAI

Le 23
RU en CDU : Participer
au projet des usagers
1 journée
ARRAS

Le 09
Webinaire
Certification
2h matin
VISIO

Le 20
Webinaire
Antibiorésistance
1h30 matin
VISIO

Le 30
Lutter contre les
infections associées
aux soins
2h - Matin

Décembre

Le 04 & 05
RU en CDU Accompagner
l'utilisateur en médiation
2 après-midi
VISIO

Le 08
Assises
des RU
1 journée
ARRAS

Les 11 et 12
RU en avant !
2 journées
LILLE
+ **le 8 fév.**
(2h - matin)

Légende

Formation
en présentiel
1 JOURNÉE

Formation
à distance
1 JOURNÉE

Atelier
à distance
2 HEURES

Groupe
d'échanges
1/2 JOURNÉE

RU
en avant !

Événements
et
Webinaires

Retenez la date

Inscriptions

8 DÉCEMBRE 2023
de 9h30 à 16h30
ARTOIS EXPO - ARRAS



**3^{èmes} Assises Régionales des
Représentants des Usagers**

France
Assos
Santé
La voix des usagers
Hauts-de-France



Santé Info Droits – 01 53 62 40 30

Ligne d'information et d'orientation sur toutes les problématiques juridiques et sociales liées à l'état de santé.

Lundi, mercredi, vendredi : 14h-18h

Mardi et jeudi : 14h-20h

www.france-assos-sante.org/sante-info-droits

66 Millions d'Impatients

<https://www.france-assos-sante.org/category/66-millions-dimpatients/>

Le site porte-parole des patients impatientes, outils d'information pour mieux s'y retrouver dans le système de santé.



Nous contacter

France Assos Santé Hauts-de-France

10 rue Baptiste Monnoyer 59800 LILLE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Coordonnateur régional

Maxime CATTEZ

03.66.32.18.88 / 06.25.47.08.09

mcattez@france-assos-sante.org

Président

Pierre-Marie LEBRUN

03.66.32.18.88

hauts-de-france@france-assos-sante.org

Chargée de mission

Maureen POLLART

03.66.32.18.88 / 06.42.60.00.44

mpollart@france-assos-sante.org

Chargée de gestion administrative

Amélie LAROCHE

03.66.32.18.88

alaroche@france-assos-sante.org

Chargé de mission

Clément BAILLEUL

03.66.32.18.88 / 07.56.34.09.08

cbailleul@france-assos-sante.org

Suivez-nous sur

